



LES ARCHERS DE SAINT-PRIX TIR A L'ARC EN MILIEU NATUREL

Association Loi 1901
Agrément D.D.C.S. n° 09599ET0097

Parcours boisé de 21 cibles 3D situé au-dessus du village de Saint-Prix.

Autorisation parentale de sortie d'un enfant mineur du terrain d'entraînement

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

autorise mon enfant mineur

Nom : Prénom :

à quitter seul le terrain du club des Archers de Saint Prix en fin d'entraînement. L'arc devant être démonté puis rangé dans sa housse, un sac ou une valise conformément au règlement du club dont j'ai pris connaissance lors de l'inscription de ce dernier. Déchargeant ainsi le club et ses représentants de toutes responsabilités ayant un rapport avec cette situation.

Date et signature - précédé de la mention « lu et approuvé »